MUNICIPALITÉ DE LA MOTTE

AVIS PUBLIC

CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES POUR L'ANNÉE 2027

Conformément à l'article 148 du *Code municipal du Québec* (R.L.R.Q., c-27.1), AVIS PUBLIC est donné que le conseil municipal de la Municipalité de La Motte a adopté, à sa séance ordinaire du 9 novembre 2026, le calendrier de ses séances ordinaires pour l'année 2027 ci-après :

MOIS	JOUR	HEURE
Janvier	Lundi le 18 janvier 2027	19 h 30
Février	Lundi le 8 février 2027	19 h 30
Mars	Lundi le 8 mars 2027	19 h 30
Avril	Lundi le 13 avril 2027	19 h 30
Mai	Lundi le 11 mai 2027	19 h 30
Juin	Lundi le 15 juin 2027	19 h 30
Juillet	Lundi le 13 juillet 2027	19 h 30
Août	Lundi le 16 août 2027	19 h 30
Septembre	Lundi le 20 septembre 2027	19 h 30
Octobre	Mardi le 12 octobre 2027	19 h 30
Novembre	Lundi le 8 novembre 2027	19 h 30
Décembre	Lundi le 15 décembre 2027	19 h 30

Ces séances ordinaires se tiennent au Centre communautaire de La Motte, situé au 162, chemin du Quai, à La Motte.

Municipalité de La Motte, le 10 novembre 2026

/s/ Gérald Laprise

Me Gérald Laprise
Directeur général et greffier-trésorier *par intérim*